Gwenaël LEBLONG-MASCLET
Directeur général adjoint de Brest Métropole
Bureau national de l'AATF
Expert associé à la chaire TMAP

« Vers un écosystème créatif : quelles réalités pour le cadre dirigeant ? »

1. Favoriser un écosystème favorable à la créativité, ce n'est pas prêcher l'innovation managériale

2. Le doute est naturel, et l'innovation est une aventure de flibustiers : l'écosystème créatif est un système qui accepte les zones d'ombre d'une organisation

3. De manière modélisée, l'innovation répond à une « règle des 4 B »

4. Ce que le manager peut faire, c'est sensibiliser, détecter, mettre en réseau, sécuriser

5. L'écosystème créatif, un dépassement du New Public Management ? Manager par la confiance !

En synthèse : à une approche institutionnaliste de l'innovatio managériale en collectivité, privilégions un **écosystème créatif**: ce n'est pas par les dispositifs managériaux formalisés et prescriptifs que le cadre dirigeant diffusera la culture de l'innovation, mais plutôt par l'identification des conditions essentielles à l'épanouissement d'initiatives créatrices. **En ce sens, la créativité d'une organisation implique un management par la confiance.** Une des voies de dépassement du New Public Management ?

Table Ronde n° 4 : Comment intégrer l'innovation dans le quotidien ?